

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Lieu-dit Montepdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2025-01-16

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 avril à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Effiat sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 28 mars 2025

MIS EN LIGNE LE

02 MAI 2025

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 71 Pouvoirs : 11
Votants : 82 (dont 11 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT-ANGEL) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Marie-Andrée BERKES (SAINT-OURS-LES-ROCHES) ; Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Chantal BLOT-BOUCHE (SAINT-PARDOUX) ; Michel BOILOT (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Marc CARRIAS (EFFIAT) ; Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Florian CHANET (MONTPENSIER) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT-ANGEL) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE-CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Alain DESNIER (SAINT-HILAIRE-LA-CROIX) ; Dominique DINYTASZ (MENAT) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT-GAL-SUR-SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Claude GRENAT (SAINT-PRIEST-DES-CHAMPS) ; Ludovic HENOT (MANZAT) ; Marie Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT-ELOY-LES-MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ; Damien LABBE (SAINTE-CHRISTINE) ; Paul LASSET (SAINT-MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ; Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT-MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES-COMPS) ; Gilles MAS (SAINT-GENES-DU-RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF-EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Etienne ONZON (COMBRONDE) ; Michel PAQUET (SAINT-AGOULIN) ; Julien PERRIN (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Patrick QUINTY (VITRAC) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT-GEORGES-DE-MONS) ; Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT-REMY-DE-BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents ayant donné procuration :

Fernand ANTUNES (Les Ancizes Comps) ayant donné procuration à Didier MANUBY (Les Ancizes Comps)
Michel AUBIGNAT (Saint Remy de Blot) ayant donné procuration à Bruno RYCKEBUSCH (Saint Remy de Blot)
Mickaël BARE (Charbonnières les Vieilles) ayant donné procuration à Sébastien PORTIER (Charbonnières les Vieilles)
Davy BELLARD (Neuf-Eglise) ayant donné procuration à Gérard MASSON (Neuf-Eglise)
Grégory BONNET (Montcel) ayant donné procuration à Jean-François PORTE (Montcel)
Jérôme BOREL (Servant) ayant donné procuration à Josette MOULY (Servant)
Didier BOURNAT (Moureuille) ayant donné procuration à Dominique PRADEL (Moureuille)
Pierre EVRAIN (Loubeyrat) ayant donné procuration à Sébastien BLANC (Loubeyrat)
Pascal LABBE (Saint Agoulin) ayant donné procuration à Michel PAQUET (Saint Agoulin)
Amélie PEREZ (Châteauneuf les Bains) ayant donné procuration à Jocelyne LELONG (Sauret Besserve)
Jean-Luc PORTE (Jozerand) ayant donné procuration à Marie-Françoise HUBERT (Jozerand)

Monsieur Julien PERRIN a été élu secrétaire de séance.

**Objet : DELEGATION AU PRESIDENT POUR LA SIGNATURE
DES CONVENTIONS D'OCCUPATION EN TRAVERSEE DU DOMAINE DE SNCF RESEAU**

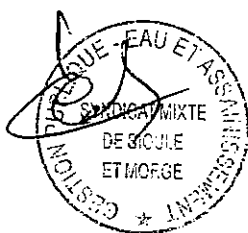
Le Syndicat de Sioule et Morge est régulièrement amené à intervenir sur des réseaux ou installations situés en traversée du domaine de SNCF Réseau.

Il est donc proposé au Comité Syndical de déléguer au Président la décision quant à la signature de toute convention d'occupation relative à l'installation et à l'exploitation d'ouvrages en traversée du domaine de SNCF Réseau.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de déléguer au Président la décision quant à la signature de toute convention d'occupation relative à l'installation et à l'exploitation d'ouvrages en traversée du domaine de SNCF Réseau.



Fait et délibéré à Effiat,
Le 05 avril 2025

Le Président,
Luc CAILLOUX